

Le travail sur le paysage dans les programmes officiels

Bulletin officiel hors-série n° 3 du 19 juin 2008.

PROGRAMME DE L'ÉCOLE MATERNELLE

PETITE SECTION, MOYENNE SECTION, GRANDE SECTION

Découverte du monde

« À l'école maternelle, **l'enfant découvre le monde proche** ; il apprend à **prendre et à utiliser des repères spatiaux** et temporels. Il **observe, il pose des questions** et progresse dans la formulation de ses interrogations vers **plus de rationalité**. Il apprend à adopter un **autre point de vue** que le sien propre et sa **confrontation** avec la pensée logique lui donne le goût du raisonnement. Il devient capable de compter, de classer, d'ordonner et de **décrire**, grâce au langage et à **des formes variées de représentation (dessins, schémas)**. Il commence à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant (matière, objets). »

PROGRAMME DU CP ET DU CE1

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

Découverte du monde

« Au CP et au CE1, les élèves ont un accès plus aisé aux savoirs grâce à leurs compétences en lecture et en mathématiques. Ils acquièrent **des repères dans le temps et l'espace**, des connaissances sur le monde et **maîtrisent le vocabulaire spécifique** correspondant. Ils **dépassent leurs représentations initiales** en observant et en manipulant. Les élèves commencent à acquérir les compétences constitutives du brevet informatique et internet (B2i). Ils découvrent et utilisent les fonctions de base de l'ordinateur.

1- Se repérer dans l'espace et le temps

Les élèves découvrent et commencent à élaborer des représentations simples de **l'espace familier : la classe, l'école, le quartier, le village, la ville**. Ils **comparent** ces milieux familiers avec d'autres milieux et **espaces plus lointains**. Ils découvrent des formes usuelles de représentation de l'espace (**photographies, cartes, mappemondes, planisphères, globe**)... »

PROGRAMME DU CE2, DU CM1 ET DU CM2

CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS

Géographie

« Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre **comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires**. Les sujets étudiés se situent en premier lieu **à l'échelle locale** et nationale ; ils visent à identifier, et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial. La fréquentation régulière du globe, de cartes, de paysages est nécessaire.

Le programme de géographie contribue, avec celui de sciences, à l'éducation au développement durable.

Les repères indispensables sont mentionnés en italique, ils intègrent et construisent progressivement le cadre européen et mondial du programme. Ils peuvent être complétés en fonction des choix du professeur.

Des **réalités géographiques locales** à la région où vivent les élèves
- **les paysages de village, de ville ou de quartier, la circulation des hommes** et des biens, les principales **activités économiques** ;

- un sujet d'étude au choix permettant **une première approche du développement durable** (en relation avec le programme de sciences expérimentales et de technologie) : l'eau dans la commune (besoins et traitement) ou les déchets (réduction et recyclage) ;
- le département et la région... »

Une recherche de cohérence à travers les différents domaines d'enseignement

DGESCO/I.G.E.N.

Éduquer à l'environnement pour un développement durable à l'école primaire

«L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout le long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.» (circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004)

L'environnement peut être défini comme «l'ensemble à un moment donné des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines» (circulaire n°77-300 du 29 août 1977)

Compte tenu de l'âge des élèves de l'école primaire, **la priorité sera accordée à l'éducation à la composante environnementale prise dans un sens large** comme l'y invite la définition ci-dessus. Cependant l'enseignant gardera à l'esprit que le concept de développement durable a pour objet d'aboutir à un développement dont on dit souvent qu'il repose sur " **trois piliers** :

- économiquement viable (satisfaction des besoins d'une génération) ;
- socialement équitable (solidarité entre les sociétés) ;
- écologiquement reproductible.

Ce concept conduit à prendre en compte trois perspectives :

- **la dimension spatiale et temporelle** ;
- l'analyse scientifique ;
- la citoyenneté.

L'objectif de cet apprentissage sur les trois cycles est d'aboutir en fin du cycle 3 à une approche du concept de développement durable en **s'appuyant sur les enseignements disciplinaires** (histoire, géographie, sciences expérimentales et technologie) et sur le

domaine **transversal de l'éducation civique**. La rigueur du travail réalisé à l'école pourra ainsi se démarquer nettement des " messages catastrophistes " ou militants souvent véhiculés par les media, et permettre aux élèves d'amorcer une **réflexion personnelle** amenant à **moduler certaines idées reçues**. Dans un certaine mesure, les **gestes citoyens** pourront aussi mieux **s'appuyer sur la connaissance des faits**, et pas seulement sur leur perception affective.

À titre d'exemple, **quatre pôles** sont proposés ici. Pour chacun d'eux, les compétences principales sont présentées, ainsi que des propositions d'activités permettant de les acquérir, et ceci pour chacun des trois cycles.

...

L'évolution des paysages : elle résulte de **facteurs naturels et humains** ; son étude intègre les **éléments naturels**, les **traces des sociétés** et les aspects d'**aménagement**, dans une **dynamique spatiale et temporelle**.

Le schéma ci-dessous résume quelques caractéristiques de cette éducation à l'environnement pour un développement durable :

- autour des quatre thèmes proposés, l'approche "environnementale" permet de construire progressivement la perspective de "développement durable"
- les méthodes employées, les questionnements, la construction de connaissances, s'articulent sur l'éducation à la citoyenneté.

...

